

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 23099</p>
---	---	--

## SEANCE du : 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 16 mai 2023.

## ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN
Philippe BARON	Pierre BUREAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sandra CAILTON	Constance MACKOW	Anne ROUX
Bruno BODIN	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX

## POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Etienne HUCAULT - pouvoir à Arnaud PRINTEMPS	Alain ROBIN - pouvoir à Jean-François MOREAU	Pascal GABLY - pouvoir à Pierre BUREAU
Philippe ROBIN - pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	Stéphanie FILLON - pouvoir à Emmanuelle MENARD	Marie JARRY - pouvoir à Yannick CHARRIER
Thierry BAUDOIN - pouvoir à Bruno COTHOUIS	Pierre MORIN - pouvoir à Florence BAZZOLI	Jamel CHENIOUR

**Secrétaire de séance** : Pierre BUREAU, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistaient également** : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



### Décision Modificative n° 2 – Budget Principal

La décision modificative est présentée en séance.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE VALIDER** la Décision modificative N° 2, telle que présentée en séance

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Pierre BUREAU



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20230526-DG\_DEL\_2023\_099-BF  
Date de télétransmission : 26/05/2023  
Date de réception préfecture : 26/05/2023